

ACADEMIE DE POITIERS

ZONE AMERIQUE LATINE RYTHME SUD

Demande d'aménagement temporaire – Session 2024
Candidat(e) présentant une limitation temporaire d'activité

Nom(s) et prénom(s) du/de la candidat(e) :

Date de naissance : Adresse e-mail:@.....

Classe suivie : Etablissement scolaire :

Baccalauréat général

DNB

AMÉNAGEMENTS DEMANDÉS

 Joindre obligatoirement le certificat médical ou le certificat de prise en charge à l'hôpital (exemple : fracture), traduit en français

Le/La candidat(e) est dans une situation de handicap qui nécessite la mise en place des aménagements suivants :

• **Majoration du temps (tiers temps) ou aménagement d'épreuve**

- Passation des épreuves écrites – MH128 Passation des épreuves orales – MH103
- Préparation des épreuves orales (sauf DNB) – MH104
- Passation des épreuves pratiques (sauf DNB) – MH105
- Préparation des épreuves pratiques (sauf DNB) – MH129
- Dictée aménagée (DNB) – MH611

• **Pause, locaux, accès**

- Possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soins) – MH121
- Possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire dans la limite d'1/3 temps – MH126
- Accès aux locaux (à préciser) :
- Mobilier adapté (à préciser) :

• **Aides techniques et humaines**

- Utilisation de l'ordinateur du candidat – MH416
- Ou utilisation de l'ordinateur du centre d'épreuves – MH417
- Ou assistance d'un(e) secrétaire scripteur (uniquement dans le cas où le candidat ne peut pas taper à l'ordinateur) – MH518
- Assistance d'une tierce personne (MH501) pour : Installation matérielle dans la salle Epreuves pratiques
- Autre aménagement (à préciser) :

Période/Durée de l'incapacité temporaire :

Date et signature du candidat
ou de son représentant légal

Date et signature du chef d'établissement :

DECISION DE L'AUTORITE ADMINISTRATIVE (CADRE RESERVE AU RECTORAT)

Aménagements refusés

Accord partiel des aménagements demandés

Accord total

Motifs du refus partiel ou total :

Les aménagements sont valables uniquement pour la session 2024, pour les épreuves concernées par la durée de l'incapacité.

A Poitiers, le (+ signature et cachet)